

Procès-verbal de la séance du
Conseil d'administration
Du lundi 26 juin 2017

Présidente : Mme MAGNIN-FEYSOT
Secrétaire de séance : Mme BERGIER
Membres excusés : Mmes AGAZZI, CARON, MILLERAND, CREVAT, BERNARDIN, GOBETTI, CHAMPY
M. NIEPCERON,
Membres présents : Mmes BERGIER, PATTON, GUILLEMOT, CORNUEZ, PETREMENT, JACQUINOT,
M. DEMORTIER, BRINGOUT, NOLY, COURROYE, LAFLEUR, CARTIGNY,
DANROSEY, INES, GAVOILLE
Membres absents : Mmes BIGARD, LOBATO
M. LOIGEROT, CLAVIER, BRENEY, AKGUN

Nombre de membres présents au début du conseil : 16 Quorum : 16

Le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

Nature des questions traitées	Décisions (D) Motions (M) Vœux (V)	Nombre de pages	Réservé au Rectorat
<ul style="list-style-type: none">• Approbation du PV du CA du 6/04/2017• Bilan Année 2016-2017• Conventions• Projets pédagogiques• Travaux en cours• Questions financières• Questions diverses	 D D D D		
Total des pages			

A Vesoul, le 13 juillet 2017

La Présidente,

V. MAGNIN-FEYSOT



La Secrétaire,

C. BERGIER

**Procès-verbal de la séance du
Conseil d'administration
du lundi 26 juin 2017
N° de la séance : 2017-3**

Mme MAGNIN-FEYSOT accueille et remercie les membres présents et cite les personnes excusées et rappelle l'ordre du jour. Le secrétariat de séance est assuré par Mme BERGIER.

1. Approbation d PV du 06/04/17

Le PV du 6 avril est approuvé à l'unanimité.

2. Bilan des actions menées au cours de l'année

Mme Magnin-Feysot liste les différentes actions menées cette année au lycée. Les référents présents au CA s'expriment à tour de rôle.

Chaque personne peut suivre ce bilan d'activités grâce à un dossier réalisé par Mme Dupré et mis en page par le secrétariat du proviseur.

Quelques exemples :

- Parcours citoyen :

Classe olympique (M. Bringout)

Olympes de la parole : (Mmes Jacquinet et Patton)

- Participation aux Concours

Concours académique de mathématiques : un élève de 2BPR, Paul Guillot a reçu le 3^{ème} prix

Concours national de la résistance et de la déportation : (M. Demortier). Une élève de 1Com, Marine Durget a eu le 1^{er} prix.

- Intégration et lutte contre le décrochage

Ouverture de l'UP2A : Mme Pascaline Bernettes, référente de cette unité, présente le public, l'objectif ainsi que les actions mises en œuvre à partir du 2 mai 2017, date d'ouverture de ce dispositif au lycée Pontarcher. M. Demortier aborde la difficulté engendrée par l'augmentation du nombre d'élèves dans les groupes de TP, au pôle hôtelier notamment. Un stage établissement aura lieu dès septembre auprès des équipes éducatives pour répondre à toutes les questions des enseignants.

- Sports, santé, bien-être et loisirs

Association sportive : (M. Bringout) Belle progression du nombre de licenciés.

Bilan vie scolaire : (Mme Boussakane) des modifications sont en cours de réflexion quant aux exclusions, aux mesures de responsabilisation. Renforcer le rôle des AED.

Synthèse CESC : M. Ines attire notre attention sur le manque d'investissement flagrant des élèves pour la vie lycéenne. Pour preuve, à ce CA, les élèves n'étaient pas représentés.

Mme Magnin-Feysot remercie tous les acteurs des projets, et également à plusieurs reprises, Mme Dupré pour le gros travail de collecte d'informations pour la réalisation de ce dossier ainsi que Mme PERROT et Lucia qui ont confectionné le livret final. M. Ines souligne que la qualité de mise en pages de ce dossier reflète le sens d'organisation de Mme Dupré.

3. Convention pour vote : établissement mutualisateur pour les AED

Protocole avec le lycée Duhamel de Dole pour la gestion administrative et la rémunération des AED. Une copie du projet définitif sera donnée au 1^{er} CA du mois de septembre.

Vote pour : 14

Vote contre : 0

Abstention : 2

4. Convention d'hébergement à l'internat pour les apprentis CFA

On propose une partie du dortoir, à raison de 5 chambres de 4 lits pour les garçons, idem pour les filles. La condition est que les apprentis soient accompagnés de leurs surveillants. Mme Magnin-Feysot insiste sur l'importance d'accueillir des élèves qui suivent les mêmes formations que les nôtres. Ils connaissent les locaux, viennent au self.

M. Demortier déplore le fait que les élus au CA n'aient pas eu les diverses conventions pour lecture en amont du vote. La convention sera donc votée au prochain de CA, au mois de septembre.

5. Projets pédagogiques

- Préparation aux concours (aide-soignante, infirmière)

En réponse aux souhaits des élèves d'ASSP de préparer et réussir les concours d'aide-soignant et d'infirmier, le lycée décide de proposer une préparation aux concours aux élèves.

Cette formation sera payante car elle n'est pas qualifiante et ne sera pas prise en charge par la Région. C'est donc avec le Greta que ce projet prendra vie.

Les élèves de Terminales ASSP ont été contactées par Mme Guillemot pour les inviter à une réunion d'information le mercredi 5 juillet. Il faut au minimum 5 inscrits.

Cette formation ne sera pas réservée aux seuls élèves du lycée. En effet, des personnes extérieures à l'établissement pourront venir suivre cette préparation.

Projet adopté à l'unanimité.

- BTS hôtellerie

Mme Magnin-Feysot nous indique que le projet a évolué. Au départ, l'idée était d'ouvrir un BTS option B, arts de la table, par apprentissage. Mais il avait été refusé à plusieurs reprises.

Le lycée a donc proposé, en partenariat avec le CFA des Métiers de la Haute-Saône, un BTS mixte : 6 élèves en formation initiale sous statut scolaire pour le lycée et 6 élèves par apprentissage pour le CFA.

Les apprenants de cette formation mixte auront des rythmes différents ce qui nécessitera la mise en place de classes virtuelles pour pallier ces différences

L'UMIH est désormais favorable à cette formule mixée. M. Bringout souligne la nécessité d'innover pour qu'une formation puisse être validée par la Région et le Rectorat, en complémentarité.

- Projet de Mme Dupré : échappée littéraire

Projet adopté à l'unanimité.

6. Travaux en cours

Les travaux des douches ne sont pas terminés. Néanmoins, aucune clé ne sera laissée à la disposition des ouvriers pendant la période estivale. (Période où le personnel est absent).

M. Gavaille nous rappelle les conséquences financières et morales des nombreux cambriolages de cette année.

Les bureaux de Mme Magnin-Feysot (proviseure) et de Mme Perrot (secrétaire de direction) rejoindront dès la rentrée le pôle administratif.

L'ancien restaurant d'application pourrait être utilisé comme magasin pour les sections vente. Projet en attente de l'accord de la Région.

7. Questions financières

Voyage à Londres du 11 au 16.09.17 : Présentation du budget pour le voyage qui est adopté à l'unanimité, la participation volontaire des familles ayant déjà été votée au CA DU 06.04.17 ACTE 37 (250.00€)

DBM pour vote : Il est présenté au CA un prélèvement sur les fonds disponibles du lycée service général à hauteur de 9500€ (6000€ pour le service Alo entretien du locataire et 3500€ pour le service AP voyage à Londres). Adopté à l'unanimité

Admissions en non valeurs : pour des créances de pensions et demi-pensions pour un montant de 1611.16€ (dossiers retournés par les huissiers, débiteurs insolvables, voies de recours épuisées). Adopté à l'unanimité – annexe

Convention de mutualisation AED-AESH : Il est présenté au CA la convention de mutualisation pour la gestion de la paie des assistants d'éducation employés par les EPLE de l'académie de Besançon. Le lycée Pontarcher adhère au groupement de service mis en place au lycée Duhamel de Dôle à compter du 1^{er}.09.17 pour les AED/AESH dont les contrats seront établis à compter du 01.09.17. Adopté à l'unanimité.

Conventions d'occupation précaires : il est proposé au CA le renouvellement de 2 COP au bénéfice de M. Magnin-Feysot pour la période du 1^{er}.09.17 au 31.08.18 pour un loyer de 28€ mensuel (1 pièce) ainsi que la COP au bénéfice de Me Didierlaurent- cheffe de cuisine pour la période du 1^{er}.09.17 au 31.08.18 pour un loyer de 219.13€. – adopté à l'unanimité.

Ventilation des crédits BOP 141 pour un montant de 1672€ affectés au droits de reprographie, et 7623€ affectés aux remboursements des frais de stages en entreprises . **BOP 230**=830€ affectés à l'action culturelle – adopté à l'unanimité.

Tenues professionnelles : Le CA adopte à l'unanimité la participation des familles pour l'achat des tenues professionnelles ainsi que le montant demandé à savoir 15.16 arrondi à 15€ /famille- pour les sections de CAP HCR-Cuisine-bac pro CSR-bac pro cuisine ainsi que pour les sections ASSP 46€ par élèves.

Point sur l'aide à la vie lycéenne : La démarche participative est supprimée. La formule va changer, mais pour l'heure, M. Gavaille n'en sait pas plus. Tout doit être envoyé pour le 30 septembre. Une prise de contact sera réalisée dès la rentrée.

8. Questions diverses

Journée de la solidarité 2018 : Vendredi 30 ou samedi 31 mars, dans le cadre des portes ouvertes.

Calendrier de rentrée : les 2^{des} le 4 septembre et les 1^{ères} et T^{ales} le mardi 5.

Le SST : les élèves de 1^{ères} qui ont le PSC1, viendront dès le 4 septembre pour recevoir les 6 heures de formation nécessaires à la validation de leur SST.

Liaison bac pro/BTS : Emilie Poulnot, enseignante, a accepté d'être référente. Elle aura à ce titre 1 IMP qui vient s'ajouter aux 16 prévues.

Lycéens au cinéma : demande de subvention pour se rendre en bus au cinéma Majestic. Des travaux à l'espace Villon empêchant l'accueil des classes pour visionner les films ; il est donc indispensable d'aller au cinéma Majestic.

Accueil du self pour les personnes à mobilité réduite : les agents demandent si l'AVS, les enseignants sont suffisamment formés, informés de la présence des personnes en situation de handicap. Les agents auraient apprécié être mis au courant, et s'interrogent sur l'accueil des personnes en situation de handicap.

M. Ines annonce son départ du lycée, dès la rentrée et remercie l'ensemble des personnes présentes.

La séance est levée à 20h45.